

PROCÈS-VERBAL

3^e réunion

Le lundi 14 juin 2021

tenue à la Petite salle du Centre culturel (local B3-0006) et par Teams

La réunion s'ouvre sous la présidence de M. Denis Paré, président du conseil. P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire générale, agit à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

M^{me} Lucie Bégin

M^{me} France Boulanger

M^{me} Robin Marie Coleman

Pr Pierre Cossette

Pr Marc Frappier

M^{me} Renée Gallant

M. Alexandre Leclerc

M. Yvon Lefebvre

M^{me} Monique Leroux

P^{re} Mélanie Levasseur

M. Olivier Marcil

Pr François Michaud

P^{re} Pascale Morin

D^r Charles Orfali

M. Denis Paré

Pr Matthieu Petit

Les membres suivants se sont excusés :

M. Sylvain Desjardins

M^{me} Roxane Gaudreault

M. Michael Goldbloom

M. Vincent Guay

M^{me} Josette Normandeau

Les vice-rectrices et vice-recteurs et la secrétaire générale participent à la réunion :

Pr Vincent Aimez

P^{re} Jocelyne Faucher

Pr Jean Goulet

P^{re} Christine Hudon

Pr Jean-Pierre Perreault

P^{re} Denyse Rémillard

Le président souhaite la bienvenue à un nouveau membre du conseil, Pr Matthieu Petit. À l'invitation du président, Pr Petit se présente aux membres du conseil.

CA-2021-06-14-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel qu'il a été transmis aux membres du conseil.

CA-2021-06-14-02

Adoption des procès-verbaux des réunions du 17 mai 2021 et du 1^{er} juin 2021

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la réunion du 17 mai 2021 tel qu'il a été transmis aux membres du conseil après avoir corrigé, à la résolution CA-2021-05-17-05, le titre de la personne ayant pris la parole pour ce point. Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte aussi le procès-verbal de la réunion du 1^{er} juin 2021 tel qu'il a été transmis aux membres du conseil.

CA-2021-06-14-03

Affaires découlant des procès-verbaux des réunions du 17 mai 2021 et du 1^{er} juin 2021

Les membres du conseil n'apportent aucun suivi relatif aux procès-verbaux des réunions du 17 mai 2021 et du 1^{er} juin 2021.

CA-2021-06-14-04

Communications du président, de l'équipe du Rectorat et échanges divers

Le recteur informe les membres du conseil des sujets suivants :

- de l'ensemble des mesures prises par l'Université au sujet de la pandémie de COVID-19 selon les nouveaux assouplissements des mesures sanitaires et les règles sociosanitaires en vigueur;
- du service de vaccination organisé avec le soutien du CIUSSS de l'Estrie-CHUS afin de faciliter l'accès aux vaccins à la population étudiante et au personnel;
- des rencontres du comité de direction de l'Université avec les associations étudiantes FEUS et REMDUS portant notamment sur le contexte de la rentrée d'automne, la santé psychologique et l'organisation d'activités sur les campus;
- des rencontres hebdomadaires avec le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur qui permettent un suivi direct des enjeux universitaires;
- des crédits budgétaires adoptés par le gouvernement du Québec permettant d'obtenir des précisions sur les nouvelles règles et les redevances de compte qui en découlent;
- de la rencontre du 16 juin 2021 entre le premier ministre du Québec et le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) afin de discuter de la contribution de l'enseignement supérieur à la relance sociale et économique après les longs mois de pandémie;
- des changements au cabinet de ministre de l'Économie et de l'Innovation qui ne compromettent en rien le dossier des zones d'innovation;
- de la table ronde organisée par Universités Canada avec M. Marco Mendicino, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada à laquelle il participera;
- de la visite à l'Université de Sherbrooke du consul général de France à Québec, M. Frédéric Sanchez ainsi que de ses collègues M. Laurent Barbot, consul adjoint et conseiller de coopération et d'action culturelle et M^{me} Stéphanie Legoupy, attachée de coopération scientifique et universitaire;
- de l'appel de mémoire lancé par le ministère de l'Économie et de l'Innovation en vue du renouvellement de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI);
- des Journées du personnel qui ont été lancées avec grand succès et qui consistent en un grand défi collectif de quatre semaines;
- du prix Égalité Thérèse-Casgrain remis par le Secrétariat à la condition féminine à Pr Patrik Doucet pour son leadership en matière d'équité, de diversité et d'inclusion;
- du plan d'action découlant du rapport de la Vérificatrice générale du Québec sur les projets en technologies de l'information des universités pour lequel nous attendons des instructions.

Les membres du conseil échangent sur les sujets mentionnés précédemment.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DE DÉONTOLOGIE

CA-2021-06-14-05

Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance et de déontologie du 26 mai 2021

La présidente du comité de gouvernance et de déontologie, M^{me} Monique Leroux, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 26 mai 2021 (document en annexe).

CA-2021-06-14-06

Compte rendu de la réunion du comité de gouvernance et de déontologie du 8 février 2021

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de gouvernance et de déontologie du 8 février 2021. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2021-06-14-07

Conseil d'administration – évaluation du fonctionnement 2020-2021 – processus

La secrétaire générale rappelle les grandes étapes du processus de l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration. Le secrétariat général transmettra sous peu, par courrier électronique, le questionnaire d'évaluation à compléter en ligne. Les informations recueillies seront compilées confidentiellement par le secrétaire général adjoint. Le plan d'amélioration du fonctionnement du CA 2021-2022 sera présenté aux membres du conseil pour adoption à sa séance du 20 septembre 2021.

(Document en annexe)

COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT

CA-2021-06-14-08

Ordre du jour de la réunion du comité des finances et d'audit du 2 juin 2021

La présidente du comité des finances et d'audit, M^{me} Renée Gallant, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 2 juin 2021 (document en annexe).

CA-2021-06-14-09

Compte rendu de la réunion du comité des finances et d'audit du 5 mai 2021

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des finances et d'audit du 5 mai 2021. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2021-06-14-10

Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) – *Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 (PSOv4)* – agrandissement de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique et achat d'équipements scientifiques pour la Chaîne d'Innovation Intégrée – budget global pour l'acquisition des équipements scientifiques – approbation – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique le budget du projet d'agrandissement de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique et l'achat d'équipements scientifiques pour la Chaîne d'Innovation Intégrée ainsi que le financement reçu. Elle rappelle que le conseil d'administration sera informé des acquisitions dont la valeur du contrat sera supérieure à 1 M\$ avant taxes permettant ainsi un état de situation pour ce projet au cours de l'année.

Le comité des finances et d'audit recommande l'adoption du budget global pour l'acquisition des équipements scientifiques.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le budget global pour l'acquisition des équipements destinés à l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique inclus au projet d'agrandissement de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique et la liste des d'équipements pour la Chaine d'Innovation Intégrée dans le cadre du *Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 : Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation* tel qu'ils sont présentés en annexe;
- autorise le comité de direction de l'Université à conclure toutes les ententes et à approuver tous les documents en découlant sous réserve des lois, politiques, règlements dont le *Règlement relatif à l'approbation et à la signature des contrats* (Règlement 2575-014) et directives applicables et dans le respect du financement obtenu dans le cadre du *Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 : Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation* et à en désigner les signataires;
- autorise la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable ou le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats à approuver toute modification ultérieure à ces acquisitions pouvant aller jusqu'à l'annulation de l'acquisition d'un équipement dans le respect du budget global approuvé;
- autorise la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable à approuver les modifications budgétaires du projet qui n'auraient pas d'incidence financière significative, notamment par l'ajout d'un financement par un partenaire;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2021-06-14-11

Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) – *Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 (PSOv4)* – création d'une Plateforme d'innovation numérique et quantique (PINQ) pour appuyer le développement numérique des entreprises au Québec – budget global pour l'acquisition des équipements – approbation – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique que l'acquisition des équipements est en préparation. Il est proposé que le conseil administration approuve le budget global pour l'acquisition des équipements scientifiques destinés à la création de la Plateforme d'innovation numérique et quantique (PINQ) permettant ainsi de faciliter le processus d'acquisition, étant entendu que le conseil d'administration sera informé des acquisitions dont la valeur du contrat sera supérieure à 1 M\$ avant taxes.

Le comité des finances et d'audit recommande l'adoption du budget global pour l'acquisition des équipements scientifiques.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le budget global pour l'acquisition des équipements destinés à la création d'une Plateforme d'innovation numérique et quantique (PINQ) pour appuyer le développement numérique des entreprises au Québec dans le cadre du *Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 : Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation* tel qu'il est présenté en annexe;
- autorise le comité de direction de l'Université à conclure toutes les ententes et à approuver tous les documents en découlant sous réserve des lois, politiques, règlements dont le *Règlement relatif à l'approbation et à la signature des contrats* (Règlement 2575-014) et directives applicables et dans le respect du financement obtenu dans le cadre du *Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 : Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation* et à en désigner les signataires;
- autorise la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable à approuver toute modification ultérieure à ces acquisitions pouvant aller jusqu'à l'annulation de l'acquisition d'un équipement dans le respect du budget global approuvé;

- autorise la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable à approuver les modifications budgétaires du projet qui n'auraient pas d'incidence financière significative, notamment par l'ajout d'un financement par un partenaire;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2021-06-14-12

Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) – irradiateur biologique X-RAD SmART – acquisition – approbation – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique que les recherches d'un professeur sur le cancer nécessitent l'acquisition d'un irradiateur biologique X-RAD SmART. Cet équipement technologique est financé par une subvention de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI).

Le comité des finances et d'audit recommande l'acquisition de cet équipement scientifique.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve l'acquisition de l'irradiateur biologique X-RAD SmART financé par une subvention du Fonds des leaders John R. Evans – partenariat de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) tel qu'il est présenté en annexe;
- autorise le comité de direction de l'Université à conclure toutes les ententes et à approuver tous les documents en découlant dans le respect des lois, politiques, règlements et directives applicables et dans le respect du financement obtenu par les subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation et des autres partenaires financiers et à en désigner les signataires;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver toute modification ultérieure à ces documents qui n'aurait pas d'incidence financière significative ni de risque significatif;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2021-06-14-13

Plan décennal des investissements universitaires 2022-2032 – information – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable rappelle que le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) demandent aux universités de produire annuellement un *Plan décennal des investissements universitaires* (PDIU) qui est déposé au conseil d'administration à titre informatif, avec l'autorisation des deux ministères concernés.

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe le conseil d'administration de la transmission du *Plan décennal des investissements universitaires 2022-2032* au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et au ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), étant entendu que les documents et renseignements relatifs à ce plan sont confidentiels.

(Document en annexe)

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA-2021-06-14-14

Ordre du jour de la réunion du comité des ressources humaines du 2 juin 2021

En l'absence du président du comité des ressources humaines, le vice-recteur aux ressources humaines fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 2 juin 2021 (document en annexe).

CA-2021-06-14-15

Compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 4 mai 2021

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 4 mai 2021. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2021-06-14-16

Règlement régissant les avantages sociaux des membres du personnel non couverts par une convention collective ou un protocole d'entente et des membres de l'Association du personnel cadre de l'Université de Sherbrooke (Règlement 2575-030) – modification – approbation

Le vice-recteur aux ressources humaines explique les différentes modifications proposées au *Règlement régissant les avantages sociaux des membres du personnel non couverts par une convention collective ou un protocole d'entente et des membres de l'Association du personnel cadre de l'Université de Sherbrooke (Règlement 2575-030)* découlant de l'implantation d'un nouveau régime d'assurance collective qui sera effectif le 1^{er} janvier 2022.

Les membres du comité de direction de l'Université se retirent de la salle de réunion pour les délibérations et la prise de décision.

Le comité des ressources humaines recommande les modifications au Règlement telles qu'elles sont proposées.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le *Règlement régissant les avantages sociaux des membres du personnel non couverts par une convention collective ou un protocole d'entente et des membres de l'Association du personnel cadre de l'Université de Sherbrooke (Règlement 2575-030)* modifié tel qu'il est présenté en annexe;
- autorise son entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022.

(Document en annexe)

De consentement unanime, les membres du conseil décident de déplacer le point 7.4. *Régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke – rapport annuel 2020* à la fin de la présente réunion.

COMITÉ DE GOUVERNANCE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

CA-2021-06-14-17

Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 28 mai 2021

En l'absence de la présidente du comité de gouvernance des ressources informationnelles, la vice-rectrice aux études fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 28 mai 2021 (document en annexe).

CA-2021-06-14-18

Compte rendu de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 9 avril 2021

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 9 avril 2021. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2021-06-14-19

Projet Véo – état de la situation – confidentialité

La vice-rectrice aux études présente les différents points saillants du projet Véo ainsi que le tableau de bord global, les différents modules et l'état d'avancement de chacun de ces modules. Les membres du conseil discutent des livrables attendus.

Les membres du conseil se déclarent satisfaits des informations reçues.

(Document en annexe)

NOMINATIONS/ÉLECTIONS

CA-2021-06-14-20

Faculté d'éducation – vice-doyennes, vice-doyen et vice-doyen et secrétaire de faculté – nominations

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme :

- Pr^e Nancy Granger à titre de vice-doyenne à la Faculté d'éducation pour un mandat débutant le 15 juin 2021 et se terminant le 31 mai 2025;
- Pr^e Nadine Lanctôt à titre de vice-doyenne à la Faculté d'éducation pour un mandat débutant le 15 juin 2021 et se terminant le 31 mai 2025;
- Pr^r Martin Lépine à titre de vice-doyen à la Faculté d'éducation pour un mandat débutant le 15 juin 2021 et se terminant le 31 mai 2025;
- Pr^r Luc Touchette à titre de vice-doyen et secrétaire de faculté à la Faculté d'éducation pour un mandat débutant le 15 juin 2021 et se terminant le 31 mai 2025;

étant entendu qu'aux fins de l'application du *Règlement déterminant les conditions de travail du personnel de direction des facultés* (Règlement 2575-029), ces personnes seront considérées comme ayant complété un mandat de quatre ans et que, dans l'éventualité où le poste de doyenne de la Faculté d'éducation deviendrait vacant avant le 31 mai 2025, leurs mandats prendront fin au moment où le poste de doyenne ou de doyen sera pourvu;

- autorise que la rémunération des Pr^{es} Granger et Lanctôt et des Pr^s Lépine et Touchette soit ajustée rétroactivement au 1^{er} juin 2021, considérant qu'ils exercent ces fonctions depuis cette date.

(Document en annexe)

CA-2021-06-14-21

Faculté de génie – vice-doyen – nomination

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- nomme Pr Charles-Antoine Brunet à titre de vice-doyen à la Faculté de génie pour un mandat débutant le 15 juin 2021 et se terminant le 31 mai 2025, étant entendu qu'aux fins de l'application du *Règlement déterminant les conditions de travail du personnel de direction des facultés* (Règlement 2575-029), Pr Brunet sera considéré comme ayant complété un mandat de quatre ans et que, dans l'éventualité où le poste de doyen de la Faculté de génie deviendrait vacant avant le 31 mai 2025, son mandat prendra fin au moment où le poste de doyenne ou de doyen sera pourvu.
- autorise que la rémunération du Pr Brunet soit ajustée rétroactivement au 1^{er} juin 2021, considérant qu'il exerce cette fonction depuis cette date.

(Document en annexe)

CA-2021-06-14-22

Faculté de médecine et des sciences de la santé – vice-doyens, vice-doyennes et vice-doyen et secrétaire de faculté – nominations

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme :

- Pr^e Eve-Reine Gagné à titre de vice-doyenne à la Faculté de médecine et des sciences de la santé pour un mandat débutant le 1^{er} juillet 2021 et se terminant le 31 juillet 2021;
- Pr^e Nicole Dubuc à titre de vice-doyenne intérimaire à la Faculté de médecine et des sciences de la santé pour un mandat débutant le 15 juin 2021 et se terminant le 6 décembre 2022;
- autorise que la rémunération de la Pr^e Dubuc soit ajustée rétroactivement au 7 juin 2021, considérant qu'elle exerce cette fonction depuis cette date.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme pour des mandats de quatre ans :

- Pr Patrice Perron à titre de vice-doyen à la Faculté de médecine et des sciences de la santé pour un mandat débutant le 1^{er} juillet 2021 et se terminant le 30 juin 2025;
- Pr^e Nathalie Rivard à titre de vice-doyenne à la Faculté de médecine et des sciences de la santé pour un mandat débutant le 1^{er} juillet 2021 et se terminant le 30 juin 2025;
- Pr Matthieu Touchette à titre de vice-doyen à la Faculté de médecine et des sciences de la santé pour un mandat débutant le 1^{er} juillet 2021 et se terminant le 30 juin 2025;
- Pr Martin Bisailon à titre de vice-doyen et secrétaire de faculté à la Faculté de médecine et des sciences de la santé pour un mandat débutant le 1^{er} juillet 2021 et se terminant le 30 juin 2025;
- Pr^e Marie Giroux à titre de vice-doyenne à la Faculté de médecine et des sciences de la santé pour un mandat débutant le 1^{er} juillet 2021 et se terminant le 30 juin 2025;
- Pr Michel Tousignant à titre de vice-doyen à la Faculté de médecine et des sciences de la santé pour un mandat débutant le 1^{er} juillet 2021 et se terminant le 30 juin 2025;
- Pr Éric Lavoie à titre de vice-doyen à la Faculté de médecine et des sciences de la santé pour un mandat débutant le 1^{er} août 2021 et se terminant le 30 juin 2025 et qu'aux fins de l'application du *Règlement déterminant les conditions de travail du personnel de direction des facultés* (Règlement 2575-029), Pr Lavoie sera considéré comme ayant complété un mandat de quatre ans,

étant entendu que dans l'éventualité où le poste de doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé deviendrait vacant avant le 30 juin 2025, les mandats de ces personnes prendront fin au moment où le poste de doyenne ou de doyen sera pourvu.

(Document en annexe)

CA-2021-06-14-23

Faculté des sciences de l'activité physique – secrétaire de faculté – nomination

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme M^{me} Catherine Lestage à titre de secrétaire de faculté de la Faculté des sciences de l'activité physique pour un mandat débutant le 1^{er} août 2021 et se terminant le 16 juillet 2022, étant entendu que dans l'éventualité où le poste de doyenne de la Faculté des sciences de l'activité physique deviendrait vacant avant le 16 juillet 2022, son mandat prendra fin au moment où le poste de doyenne ou de doyen sera pourvu.

(Document en annexe)

CABINET DU RECTEUR ET VICE-RECTORATS

CABINET DU RECTEUR

CA-2021-06-14-24

Plan stratégique 2018-2022 – suivi – information

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'état d'avancement du plan stratégique 2018-2022. Le recteur mentionne qu'il expliquera le pourcentage des mesures de chacune des orientations lors du lac-à-l'épaule du conseil universitaire et du conseil d'administration du 14 juin 2021 (document en annexe).

CA-2021-06-14-25

Médias sociaux – gestion des risques – état de la situation

M^{me} Martine Lafleur, directrice générale du Service des communications, est invitée pour la présentation de ce point.

Le recteur informe les membres du conseil que lors de l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration de la dernière année, une présentation sur la gestion des médias sociaux a été demandée.

La directrice générale du Service des communications présente l'étendue de la présence de l'Université dans les différents médias sociaux, les trois piliers en gestion des médias sociaux ainsi que les objectifs de chacun de ces piliers. Ces piliers sont la veille en continu, l'approche éditoriale adaptée aux réseaux sociaux et les approches adaptées aux situations plus sensibles. Elle présente aussi deux exemples de crises et les différentes étapes de la gestion de ces crises.

Les membres du conseil se déclarent satisfaits des informations reçues.

VICE-RECTORAT À L'ADMINISTRATION ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CA-2021-06-14-26

Ministère de l'Enseignement supérieur – règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités – règle budgétaire 5.8 « Subvention conditionnelle » – engagement – adoption

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique que les Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du ministère de l'Enseignement supérieur contiennent la règle budgétaire 5.8 « Subvention conditionnelle » qui se veut un incitatif à l'atteinte de l'équilibre budgétaire pour les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Des modifications importantes ont été apportées aux exigences prévues à cette règle à la suite d'assouplissements consentis aux universités en raison de la pandémie de COVID-19. Le Ministère exige, de chaque conseil d'administration, un engagement à l'effet de transmettre une liste de mesures entreprises ou un plan de redressement dans l'éventualité où l'équilibre budgétaire n'est pas atteint en 2020-2021.

La rectrice adjointe informe les membres du conseil que l'Université de Sherbrooke ne prévoit pas être en déficit pour l'année 2020-2021 selon les données comptables préliminaires de juin 2021.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

ATTENDU la règle 5.8 des *Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités 2020-2021*;

ATTENDU que le ministère de l'Enseignement supérieur demande un engagement du conseil d'administration à lui transmettre, d'ici le 30 juin 2021, dans l'éventualité où l'équilibre budgétaire n'est pas atteint en 2020-2021, une liste de mesures entreprises si le rétablissement est prévu s'effectuer au cours de l'année suivante, ou un plan de redressement si le rétablissement est prévu s'effectuer à plus long terme;

ATTENDU que dans l'éventualité où l'équilibre budgétaire n'est pas atteint en 2020-2021, ces mesures ou ce plan de redressement seront transmis au Ministère dans les 60 jours suivant la transmission du SIFU pour l'exercice terminé le 30 avril 2021;

ATTENDU que la notion d'équilibre budgétaire exclu les impacts financiers liés à la COVID-19 tel qu'indiqué à la règle budgétaire 5.8 de l'année 2020-2021;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu

- d'adopter la transmission au ministère de l'Enseignement supérieur de cet engagement du conseil d'administration.

(Document en annexe)

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

CA-2021-06-14-27

Développement de l'enseignement – faits saillants

La vice-rectrice aux études présente les faits saillants du développement de l'enseignement pour l'année 2020-2021. Elle mentionne que malgré la pandémie de COVID-19 l'Université a conservé une orientation qui favorise le présentiel pour maximiser l'intégration et la réussite des étudiantes et des étudiants. Elle présente quelques données des impacts de la pandémie sur les effectifs étudiants et sur les résultats des étudiantes et des étudiants. La vice-rectrice aux études explique qu'en temps de pandémie les centres d'entraide à l'étude par les pairs ont eu une hausse de leur fréquentation, et que les formations au personnel enseignant dispensées par le Service de soutien à la formation ont fortement augmenté pendant cette période. Le Service des stages et du développement professionnel a fait un travail extraordinaire pour assurer le placement des étudiantes et des étudiants en temps de pandémie avec un taux de placement de 93.2 %.

Les membres du conseil se déclarent satisfaits des informations reçues.

VICE-RECTORAT À LA RECHERCHE ET AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

CA-2021-06-14-28

Développement de la recherche – faits saillants

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures présente les faits saillants du développement de la recherche pour l'année 2020-2021, en croissance malgré la pandémie. Le vice-recteur informe les membres du conseil de l'avancement des mesures de succès et de la progression des orientations du plan stratégique en lien avec la recherche consistant à :

- améliorer l'attractivité de l'Université et le recrutement étudiant dans les parcours de recherche;
- améliorer l'encadrement et réduire la durée des études dans les programmes des cycles supérieurs;
- développer de façon dynamique les thèmes fédérateurs de recherche et les regroupements d'excellence;
- maximiser la réalisation et l'impact des projets de recherche;
- faire de l'UdeS un milieu exemplaire sur le plan de l'équité, de la diversité et de l'inclusion;
- assurer l'embauche d'un corps professoral de qualité et veiller à son plein développement;
- continuer de positionner l'UdeS comme référence québécoise en matière de développement durable.

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures mentionne le succès du 88^e congrès de l'Acfas du 3 au 7 mai 2021 en mode 100 % virtuel.

Les membres du conseil se déclarent satisfaits des informations reçues.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CA-2021-06-14-29

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue – lettre d'entente – approbation – autorisation de signature

La secrétaire générale explique que cette lettre d'entente est une version allégée du contrat d'affiliation type du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le conseil universitaire recommande d'approuver la lettre d'entente entre le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et l'Université de Sherbrooke.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve la lettre d'entente entre le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue) et l'Université de Sherbrooke;
- autorise le recteur à signer, pour et au nom de l'Université, ladite lettre d'entente telle qu'elle est présentée en annexe;
- autorise le recteur ou la secrétaire générale à approuver, avant la signature de ladite lettre d'entente, toute modification mineure à cette lettre d'entente qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le recteur et la secrétaire générale à approuver, après la signature de ladite lettre d'entente, toute modification à cette lettre d'entente qui n'aurait pas d'incidence financière ni de risque significatif;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de la lettre d'entente, tout document en découlant et à en désigner les signataires.

(Document en annexe)

CA-2021-06-14-30

Conseil d'administration extraordinaire – 30 août 2021 – information

Le recteur informe les membres du conseil qu'une réunion extraordinaire du conseil d'administration aura lieu le lundi 30 août 2021 à 9 heures. Les documents et modalités pour cette réunion seront transmis aux membres à la mi-août.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CA-2021-06-14-31

Ordres du jour des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil universitaire du 9 juin 2021 (document en annexe).

CA-2021-06-14-32

Procès-verbaux des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu les procès-verbaux des instances suivantes :

- Comité de direction de l'Université – procès-verbaux des réunions du mois de mai 2021;
- Conseil des études – procès-verbal de la réunion du 21 avril 2021;
- Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 14 avril 2021;
- Conseil universitaire – procès-verbal de la réunion du 12 mai 2021.

(Documents en annexe)

CA-2021-06-14-33

Code de déontologie des membres du conseil d'administration (Règlement 2575-002) – dépôt du code et formulaires à signer

Les membres du conseil d'administration ont reçu le *Code de déontologie des membres du conseil d'administration* (Règlement 2575-002). La secrétaire générale rappelle aux membres du conseil leur obligation de compléter et de signer les annexes du *Code* correspondant à leur situation et de les retourner au Secrétariat général dans les meilleurs délais.

(Document en annexe)

CA-2021-06-14-34

Déclaration à l'égard de la divulgation d'information relative aux apparentés 2020-2021 – formulaire à signer

La secrétaire générale informe les membres du conseil de leur obligation de compléter et de signer annuellement la déclaration à l'égard de la divulgation d'information relative aux apparentés correspondant à leur situation et de la retourner au Secrétariat général dans les meilleurs délais. Les déclarations seront conservées sous pli confidentiel au Secrétariat général.

(Document en annexe)

CA-2021-06-14-35

Régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke – rapport annuel 2020

Messieurs Frédéric Gauvin, président du comité de retraite, et Serge Germain, directeur général du comité de retraite, sont invités pour la présentation de ce point.

Le président du comité de retraite présente aux membres du conseil les rendements de la caisse de retraite au 31 décembre 2020. Il informe les membres du conseil que les rendements des marchés boursiers américains et mondiaux ont été nettement plus élevés que ce qui était espéré à long terme. Le président du comité de retraite informe les membres au sujet de la performance du régime, des mesures de gestion des risques, de l'évolution du solde de la caisse de retraite depuis décembre 2019 et du scénario économique le plus probable pour 2021 et 2022.

(Document en annexe)

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CA-2021-06-14-36

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2021-2022, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion au lundi 20 septembre 2021, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

De plus, comme annoncée à la présente réunion, une séance extraordinaire du conseil d'administration aura lieu le 30 août 2021 dès 9 h.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CA-2021-06-14-37

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 20 septembre 2021.



Denis Paré, président



P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire